

*SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE*

Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau

Exercice 2018

Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales

HISTORIQUE

Le contrat de délégation de service public liant la Commune de Mouthe à la Société de distribution Gaz et Eaux pour l'exploitation du service d'eau potable est arrivé à échéance le 31/05/2009, après douze années de délégation.

La décision de prendre en main la gestion du réseau a été le fruit d'une réflexion au cours de laquelle les points positifs et négatifs de chaque solution ont été longuement étudiés, et a pris effet au 1^{er} juin 2009.

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

SUR LE PLAN TECHNIQUE :

2 employés communaux à temps complet

1 employé contractuel pour une période de 6 mois

1 technicien à temps complet spécialisé AEP et Assainissement, mis à disposition par la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et sous la direction de M. Pierre MOUREAUX, Adjoint au Maire de Mouthe

Ayant en charge :

- Suivi au quotidien de la distribution de l'eau potable (analyses, contrôle...)
- Application du règlement du service
- Relève des compteurs (deux fois/an)
- Mise en service des branchements
- Renouvellement et entretien des canalisations, branchements et compteurs
- Entretien des points de distribution publics
- Entretien et vérification des poteaux d'incendie
- La recherche de fuite par système d'écoute avec détecteur de conduite et bouches à clef
- La gestion des stocks de pièces

Pour faire face à la demande des abonnés et aux incidents sur le réseau, un stock de sécurité est implanté à l'atelier communal de Mouthe (pièces de réparation pour canalisation de 60 mm à 150 mm), ainsi qu'un stock de pièces courantes pour permettre la réalisation de branchements de particuliers.

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF :

Le service clientèle est assuré par le secrétariat de mairie comprenant deux agents à temps complet. Afin de permettre aux abonnés de disposer d'un traitement rapide de leur demande. Celui-ci est **ouvert** le lundi, mercredi et vendredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30, et le mardi et le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 17H30. Les abonnés peuvent également joindre le service clientèle par courriel à l'adresse suivante : commune@mouthe.fr.

Des numéros d'appel d'urgence ont été communiqués à chaque abonné permettant ainsi d'assurer la continuité des missions 24H/24H et 7jours/7

Le relevé des index des compteurs de l'ensemble des clients de la Commune de Mouthe est effectué deux fois par an (mai et octobre) permettant ainsi l'élaboration de deux factures sur une consommation réelle. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une estimation est effectuée.

LE RESEAU DE DISTRIBUTION ET LES OUVRAGES DE STOCKAGE

EQUIPEMENT ET GENIE CIVIL			
Nom et usage du site	Type du site	Commune	Gestionnaire
Source du Doubs	Ressource	MOUTHE	
Usine de pompage Mouthe – Source	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Usine de pompage Mouthe-Village	Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Source	Réservoir (300 m ³)	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Village	Réservoir (300 m ³)	MOUTHE	Syndicat de la Source

L'eau alimentant le village de Mouthe provient de la source du Doubs.

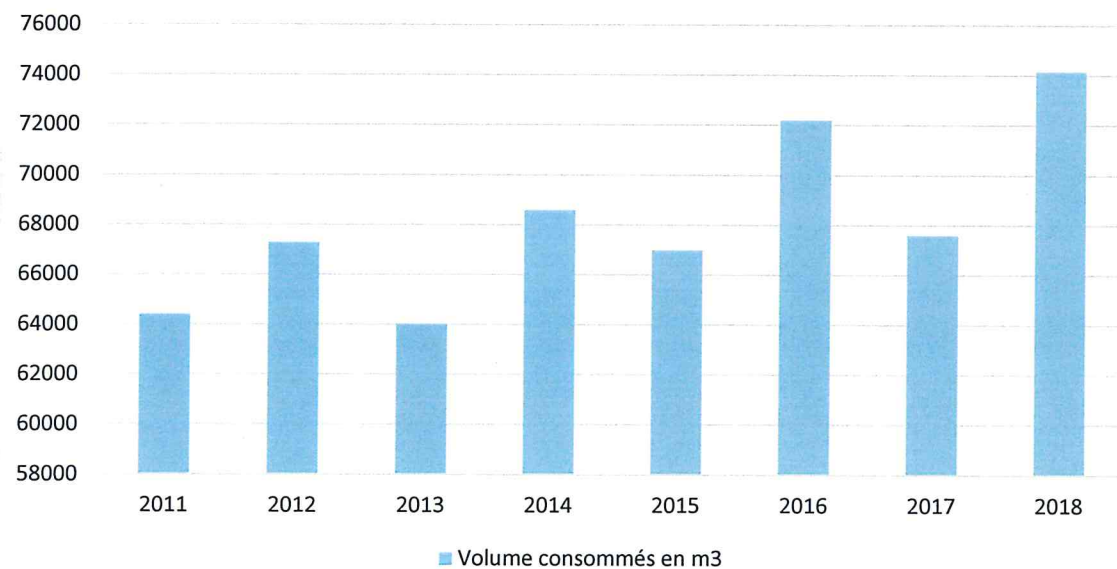
La longueur du réseau AEP de la commune de Mouthe représente environ 12 km.

PRELEVEMENT D'EAU ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volumes produits en m ³	79903	73785	80592	81399	85654	95600	95800	103000
Volumes importés en m ³	0	0	0	0	0	0	0	0
Total du volume mis en distribution en m ³ (A)	79903	73785	80592	81399	85654	95600	95800	103000
Volumes exportés en m ³ (Commune de Sarrageois) (B)	1535	583	0	0	1000	2200	10500	10400
Volumes pour le service réseaux en m ³ (C)	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250	1250
Volumes livrés aux compteurs en m ³ (= A – B – C)	77118	71952	79342	80149	83404	92150	84050	91350
Volumes facturés en m ³ (D)	62939	64786	62759	66377	64619	69175	66357	72915 *
TOTAL DU VOLUME CONSOMMES en m ³ (F) = (C + D)	64407	67281	64009	68585	66989	72209	67607	74165
RENDEMENT DU RESEAU = (F + B / A)	82,5 %	92 %	79,4 %	84,3 %	79,4 %	77,7 %	81,5 %	82 %
Pertes en m ³ par jour	38,2 m ³	16,2 m ³	45,4 m ³	35,1 m ³	48,9 m ³	58 m ³	48 m ³	50 m ³

* 5996 m³ dégrèvés sur l'année 2018 = 66 919 m³ hors dégrèvements

Volume consommés en m³



ABONNÉS, COMPTEURS ET BILAN CLIENT

Le territoire de la commune de Mouthe compte 1083 habitants selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2018.
Deux relevés de compteur sont réalisés par année (début mai et fin octobre).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés	451	451	453	469	470	474	474	473
Nombre de mouvements d'abonnés	26	12	14	29	10	15	10	15

La facturation d'eau potable est effectuée semestriellement (1^{er} mai et 31 octobre de chaque année).

DEGREVEMENTS et CRÉANCES								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de demandes de dégrèvement	1	3	1	5	9	10	5	4
Nombre de demandes de dégrèvement refusées	0	0	1*	0	0	2	2	0
Nombre de demandes de dégrèvement acceptées	1	3	0	5	9	8	3	4
Volumes dégrévées	218	1244	0	958	1120	1784	105	5996 *
Nombre d'impayés sur les factures de l'exercice à la date du rapport	0	7	8	27	4	NC	20	32

* SHIEVER (ATAC) 35 rue de la Varée (5624 m³), M. AUBERTIN Mickael 33 rue du Corçon (223 m³), Mme JURCIC Marie 78 Grande Rue (59 m³), M. LHUILLIER Christian 23 Grande Rue (90 m³).

INTERVENTIONS SUR LE RESEAU

Activités techniques	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de branchements réalisés	7	1	2	3	1	6	6	1
Nombre de branchements supprimés	0	1	0	0	0	0	0	0
Réparations sur canalisations	1	3	2	1	4	3	3	6 *
Réparations sur branchements	2	3	3	5	1	1	2	2
Renouvellement de compteurs	3	12	5	6	9	42	15	5

* **Réparation fuite d'eau** : rue de la Varée vers station-service, hangar communal, 71 ter Grande Rue (ancienne douane), M. INVERNIZZI 46 Grande Rue, Mme GALMICHE 32 rue de la Varée, 84 Grande Rue vers bâtiment kinésithérapeute.

QUALITÉ DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est réalisé par le l'Agence Régionale de Santé sur les installations de production d'eau du Syndicat de la source du Doubs (captage et traitement) et sur le réseau de distribution de la commune de Mouthe.

Les analyses confiées au CHU de Besançon, ainsi qu'à CARSO Laboratoire SA permettent de mesurer les paramètres physico-chimiques et bactériologiques définissant la potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine. Des prélèvements supplémentaires peuvent être réalisés à la demande de l'ARS en cas de problème de qualité.

En complément des analyses réglementaires, il est effectué des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie du traitement sur différents secteurs du réseau représentatifs des provenances et compositions diverses de l'eau alimentant le service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de prélèvements	14	14	10	8	12	11	11	10
Conforme	10	8	8	6	10	11	10	10
Non satisfaisante	1	4	3	1	0	0	0	0
Non conforme	3	2	0	0	2	0	1	0
Non interprétable	0	0	0	1	0	0	0	0

Des prélèvements auto-surveillance sont réalisés une fois par semaine, voire deux en fonction des précipitations (mesure de chlore uniquement).

Conclusion : 100 % des analyses sont conformes aux limites de qualité.

Les analyses sur la ressource en eau et la production sont effectuées par le Syndicat de la Source du Doubs, ainsi que le nettoyage des réservoirs et des bâches des stations.

Conclusion de l'ARS 2018 :

Mouthe Agglomération :

Au cours de l'année 2018, l'eau distribuée a présenté :

- une bonne qualité microbiologique et une qualité organoleptique parfois insuffisante (excès de chlore)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une trace de pesticides en très faible quantité et restée en dessous des limites de qualité
- une absence d'hydrocarbures
- le réseau de distribution est de qualité satisfaisante
- PH : 7,7 en moyenne (maximum : 7,8)
- Dureté : 19,6 en moyenne (maximum : 19,6)
- Turbidité : 0,5 en moyenne (maximale 1,4)
- La ressource et la désinfection reste cependant vulnérables en cas de fort épisode pluvieux.

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire.

Mouthe Saint-Simon :

Au cours de l'année 2018, l'eau distribuée a présenté :

- Une bonne qualité microbiologique et une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures
- le réseau de distribution est de qualité satisfaisante
- PH : 7,9 en moyenne (maximum : 8)
- Dureté : 18,3 en moyenne (maximum : 18,4)
- Turbidité : 0,4 en moyenne (maximum 0,8)
- La ressource et la désinfection reste cependant vulnérables en cas de fort épisode pluvieux.

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire. La prise d'eau en Rive Droite doit être abandonnée conformément à l'arrêté préfectoral du 07/12/2012.

BILAN TRAVAUX et ÉTUDES

Actions engagées par le Syndicat de la Source du Doubs :

- Projet de mise en place d'un traitement de la turbidité, afin de limiter les risques de contamination bactériologique.
- Réfection à neuf des pompes, des conduites et ballon anti bélier qui achemine l'eau vers Chez Liadet au niveau de la station de pompage.
- Réfection de la conduite après les pompes qui acheminent l'eau au village des Pontets (inox) et mise en place d'un ballon anti bélier au niveau de la station de pompage.
- Protection de la source réalisée (arrêté préfectoral N° 2012-200-0019 du 7 août 2012) : traversée du Doubs identifiée, reste à raccorder cette traversée à la station de pompage (Source) et réparation fuite sur la conduite.

Reste à faire :

- Suppression du captage rive droite suite à la dérivation de la conduite qui traverse le Doubs.
- Refection du système de chloration

Actions réalisées par la Commune de Mouthe :

- manèment de quelques vannes de sectionnement
- réparations de fuites :
 - 28/02 : au village > à 150 m³/j.
 - 01/06 : vers le 32 rue de la Varée
 - 01/06 : vers le 84 Grande Rue
 - 01/06 : 5 Grande Rue (2 fuites sur branchement avant compteur)
 - 18/09 : sur la conduite qui achemine l'eau au village de Sarrageois (avant le compteur)
 - 02/11 : Sur la conduite de Sarrageois
 - 11/12 : Rue de la Varée vers Centre d'action sociale EDF
- Finalisation conduite AEP rue Cart Broumet en face de la salle polyvalente et bouclage Grande Rue / rue Cart Broumet
- Création branchements
- Remplacement de plusieurs vannes AEP « intersection « Grande Rue » et « rue du Colonel Maire »

Actions à engager par la Commune de Mouthe :

- recherche de fuites
- Remise à jour des plans du réseau de distribution d'eau
- Reprise de branchement entre l'hôtel de ville et le bâtiment communal
- Mise en place de vannes de sectionnement au niveau de la Grande Rue afin de pouvoir isoler le « côté gauche » du « côté droit » et changements des vannes de sectionnement qui sont en mauvais état de fonctionnement

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Tarification du service eau potable :

Par délibération du 3 avril 2018, visée par les services préfectoraux du Doubs le 9 avril 2018, les tarifs liés au service eau potable ont été fixés comme suit :

Tarification annuelle	
Abonnement	63,40 €
Part fixe recouvrement	0,92 €
Taxe fixe eau (facturée en fonction du nombre d'appartement)	16 €
Prix du m3	
De 1 à 500 m ³ : 1,12 € Plus de 501 m ³ : 0,95 €	
Coût des interventions pour les abonnés au service d'eau potable	
Frais d'accès au service	40 €
Fermeture de compteur	40 €
Déplacement agent technique	gratuit
Coût horaire main d'œuvre	30 €
Pose du compteur initial	Prix coûtant
Remplacement compteur gelé ou détérioré par l'abonné	Prix coûtant
Remplacement compteur pour cause d'usure	Pris en charge par la commune
Pose d'un regard pour une sortie de compteur	Prix coûtant

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Pour les immeubles collectifs équipés d'un seul compteur d'eau (délibération du 14 mai 1998 visée par la Sous-préfecture de Pontarlier le 8 juin 1998), le montant des redevances est facturé selon le nombre d'appartements distincts que comporte chaque immeuble.

Le prix du service comprend :

- un abonnement payable semestriellement
- une part fixe payable semestriellement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les consommations sont payables au vu du relevé effectué deux fois par an. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une des facturations peut être basées sur une consommation estimée.

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés. Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Redevance pour pollution domestique (0.29€/m3 à partir du 1 ^{er} janvier 2015)	12 193 €	13 058 €	16 168 €	17 233 €	18 224 €	17 998 €	17 836 €	17 603 €

Le document ci-après détaille l'origine des redevances perçues par l'agence de l'Eau auprès de tous les usagers de l'eau et la redistribution qui en est faite sous forme d'aides financières pour des actions de préservation des milieux aquatiques :

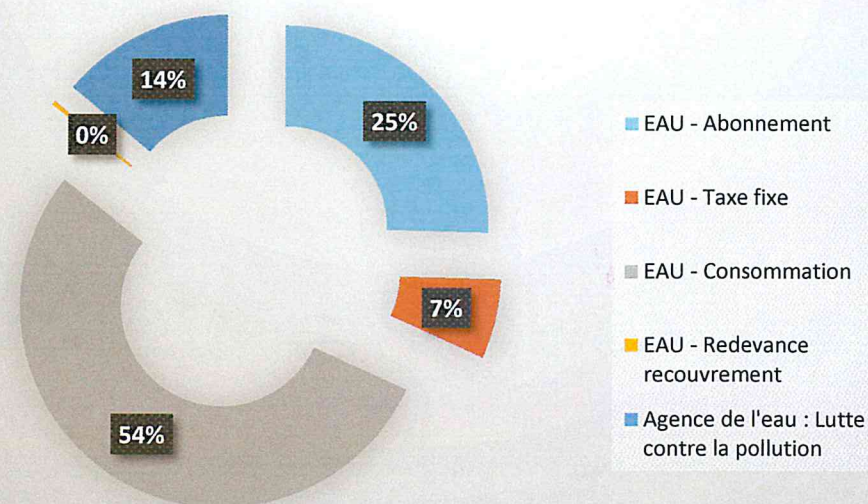
Facture type d'un abonné ayant consommé annuellement 120 m³ d'eau :

Conformément à la réglementation qui impose l'établissement d'une facture type de 120m³ voici dans le tableau et le graphique ci-contre la composition du prix de l'eau 2018.

Le prix global du coût du service de l'eau potable, tel qu'il ressort d'une facture type de 120m³ s'élève à 249,52 € pour l'année 2018, montant identique à l'année précédente.

Désignation	2018	2017
Abonnement	63,40 €	63,40 €
Part fixe	16 €	16 €
Redevance fixe de recouvrement	0,92 €	0,92 €
Redevance eau pour 120 m ³ (tranche 1 = 1,12 € / m ³)	134,40 €	134,40 €
Redevance Agence de l'eau « Lutte contre la pollution »	34,80 €	34,80 €
Coût total pour 120m³	249,52 €	249,52 €
Prix de revient / m³	2,08 €	2,08 €
Prix de revient / m³ hors abonnement	1,41 €	1,41 €

Composition du prix de l'eau 2018 pour une facture de 120 m³/an



BILAN FINANCIER DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes liées à la facturation du service AEP	106 922€	112 295 €	110 611 €	115 009	112 493 €	116 250 €	117 226 €	123 040 €
Dont abonnement	28 660 €	28 885 €	28 887 €	29 071 €	29 317 €	29 645 €	29 879 €	30 037 €
Dont part fixe	12 496 €	13 016 €	12 992 €	13 328 €	13 200 €	13 600 €	13 578 €	13 131 €
Nombre de parts	748 / 814	815 / 812	812	818 / 848	825	848 / 853	849 / 850	853
Dont consommations réelles	62 939 m ³	63 541 m ³	62 759 m ³	66 377 m ³	64 619 m ³	69 175 m ³	66 357 m ³	72 915 m ³

Une note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse expliquant l'usage qui est fait de la fiscalité de l'eau est joint à ce rapport en annexe 1.

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal de Mouthe, dans sa séance du 11 septembre 2019.

Fait à Mouthe, le 11 septembre 2019

Le maire,



Daniel PERRIN

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau expliquant l'usage fait de la fiscalité de l'eau

synthèse 2018 / UDI MOUTHE AGGLO.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Ressource karstique
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	désinfection au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	600

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2018

Nombre total d'analyses réalisées en 2018 et représentatives de l'eau distribuée	6
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2016	2017	2018
% d'analyses non conformes	0%	14%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	6	2	0,26	0,70
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	2	0	43,70	49,7

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	2	0	3,3	4,2
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	2			
		0,5 µg/l total pesticides	2	0	0,04	0,07
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	6	0	7,7	7,8
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	6	0	326	360
Dureté	°F	sans objet proche de l'équilibre	1	eau proche de l'équilibre	19,6	19,6
équilibre calco-carbonique						
Turbidité	NFU	2	6	0	0,5	1,4
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	6	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	2	0	1,9	2,0
Aluminium	µg/l	200	0			
Fer	µg/l	200	1	0	48,3	48,3
Manganèse	µg/l	50	1	0	0,0	0,0

synthèse 2018 / UDI MOUTHE ST SIMON

CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	Régie
RESSOURCE	Ressource karstique
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	désinfection au chlore gazeux
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	389

QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2018

Nombre total d'analyses réalisées en 2018 et représentatives de l'eau distribuée	4
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2016	2017	2018
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTATION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	3	0	0,04	0,06
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	1	0	36,40	36,4

LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	3	0	3,7	4,4
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	1			
		0,5 µg/l total pesticides	1	0	0,00	0,00
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00

REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2018

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	4	0	7,9	8,0
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	4	0	333	373
Dureté	°F	sans objet	2			
équilibre calco-carbonique		proche de l'équilibre			18,3	18,4
Turbidité	NFU	2	4	0	0,4	0,8
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	4	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	3	1	2,0	2,2
Aluminium	µg/l	200	0			
Fer	µg/l	200	0			
Manganèse	µg/l	50	1	0	0,0	0,0



Qualité de l'eau Synthèse 2018

Unité de gestion et d'exploitation

MOUTHE

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2018 sur les unités de distribution

MOUTHE ST SIMON

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2018 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de qualité satisfaisante.

La ressource et la désinfection reste cependant vulnérable en cas de fort épisode pluvieux. ✓

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire.

MOUTHE AGGLO.

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2018 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique parfois insuffisante (excès de chlore)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une trace de pesticides en très faible quantité et restée en dessous des limites de qualité
- une absence d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de qualité satisfaisante.

La ressource et la désinfection reste cependant vulnérable en cas de fort épisode pluvieux. ✓

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire.

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2018 de l'eau sur l'unité de distribution :

MOUTHE AGGLO.

Maître d'Ouvrage : MOUTHE
Exploitant : Régie

L'eau produite par le Syndicat de la Source du Doubs est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Autres

Nombre d'analyses réalisées :	6
Nombre d'analyses non conformes :	0
Valeur maximale mesurée :	1,4
Nombre d'analyses réalisées :	2
Nombre d'analyses non conformes :	0
concentration moyenne :	3,3
concentration maximale :	4,2
Nombre d'analyses réalisées :	1
Valeur moyenne mesurée :	19,6
Valeur maximale mesurée :	19,6
Nombre d'analyses réalisées :	2
Nombre d'analyses non conformes :	0
concentration moyenne :	0,04
concentration maximale :	0,07
Nombre d'analyses réalisées :	
Nombre d'analyses non conformes :	
concentration moyenne :	
concentration maximale :	

Limite de qualité :

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2018 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique parfois insuffisante (excès de chlore)
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une trace de pesticides en très faible quantité et restée en dessous des limites de qualité
- une absence d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de qualité satisfaisante.

La ressource et la désinfection reste cependant vulnérable en cas de fort épisode pluvieux.

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire.

La prise d'eau en Rive Droite doit être abandonnée conformément à l'arrêté préfectoral du 07/12/2012

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

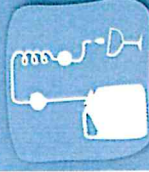
Conseils



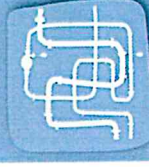
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

MOUTHE ST SIMON

Maitre d'Ouvrage : MOUTHE

Exploitant : Régie

L'eau produite par le Syndicat de la Source du Doubs est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.

Limite de qualité : absence de germe.

Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.

Référence de qualité : 2 NFU

Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

Limite de qualité : 50 mg/l

Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.

Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Autres

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :	4
Nombre d'analyses non conformes :	0
Nombre d'analyses réalisées :	4
Nombre d'analyses non conformes :	0
Valeur maximale mesurée :	0,8
Nombre d'analyses réalisées :	3
Nombre d'analyses non conformes :	0
concentration moyenne :	3,7
concentration maximale :	4,4
Nombre d'analyses réalisées :	2
Valeur moyenne mesurée :	18,3
Valeur maximale mesurée :	18,4
Nombre d'analyses réalisées :	1
Nombre d'analyses non conformes :	0
concentration moyenne :	0,00
concentration maximale :	0
Nombre d'analyses réalisées :	
Nombre d'analyses non conformes :	
concentration moyenne :	
concentration maximale :	

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2018 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de qualité satisfaisante.

La ressource et la désinfection reste cependant vulnérable en cas de fort épisode pluvieux.

Le Syndicat doit impérativement réaliser une étude sur la turbidité afin de définir le traitement nécessaire.

La prise d'eau en Rive Droite doit être abandonnée conformément à l'arrêté préfectoral du 07/12/2012

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site internet : www.eaupotable.sante.fr

UNITE DE GESTION: S SOURCE DU DOUBS

Types d'analyse	Rp	Rs	P1	P1S	P2	D1	D1S
Prix unitaire €	485	764	94	107	488	44	58
Nombre d'analyses	2		8		1		

Types d'analyse	D2	AL	FE	MIN	Prélèvements
Prix unitaire €	198	15	15	15	37
Nombre d'analyses					10

Coût HT 2019 € : 2580

Le prix unitaire de chaque type d'analyse correspond au cumul des prix des différents laboratoires intervenants : QUALIO et EUROFIN .

Les analyses de types Rs ou Rp correspondent à des prélèvements effectués à la ressource,

Les analyses de types P1 et P2 correspondent à des prélèvements en production après la station de traitement,

Les analyses de types D1 ou D2 correspondent à des prélèvements effectués au robinet des usagers.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



SAUVONS ! L'EAU !

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

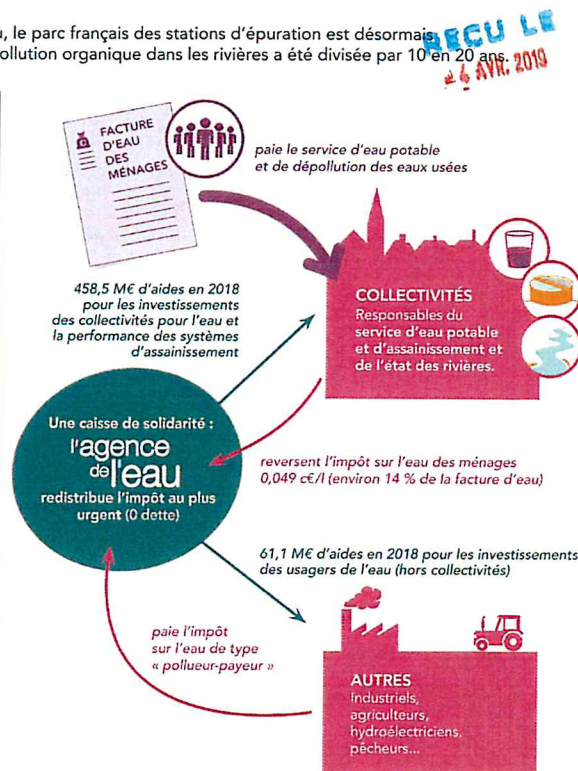
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,70 € TTC/m³ et de 4,06 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sapea 2017.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2018

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (57,4 millions €)

390 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 40,7 millions m³ en 2018 soit la consommation annuelle d'une ville de 783000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (158,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

61 stations d'épuration aidées en 2018. L'objectif d'amélioration des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les territoires ruraux fragiles et la lutte contre les pollutions de temps de pluie.

► Pour réduire les pollutions toxiques (20,1 millions €)

Sur 2013-2018, 52 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
4 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les captages d'eau potable (60,4 millions €)

15 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 400 et 700 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

42 M€ consacrés à la profession agricole pour les actions de suppression ou de réduction des pesticides et nitrates (investissement matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri-environnementales, études et animation).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (80 millions €)

115 km de rivières restaurées et 269 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, certains ouvrages empêchent les poissons de circuler et les sédiments de transiter. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1565 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. L'objectif du 10^e programme de l'agence de restaurer 10 000 ha de zones humides est dépassé depuis fin 2016 avec 15 262 ha de zones humides restaurés ou préservés. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

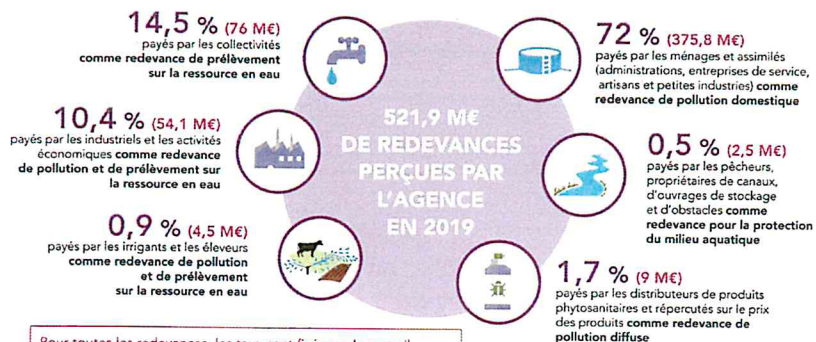
► Pour la solidarité internationale (4,4 millions €)

79 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

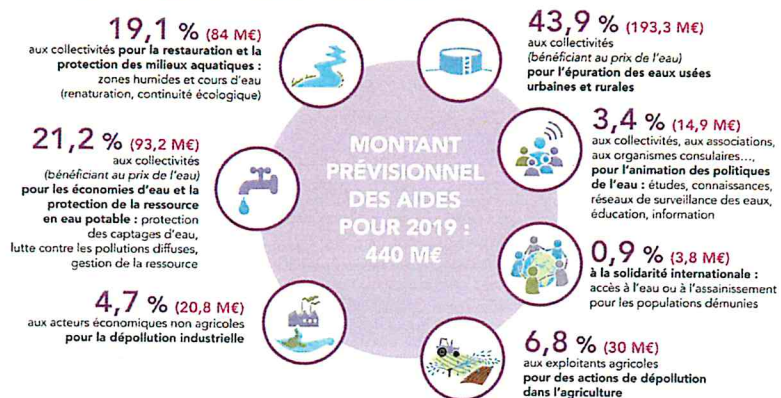
2019

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



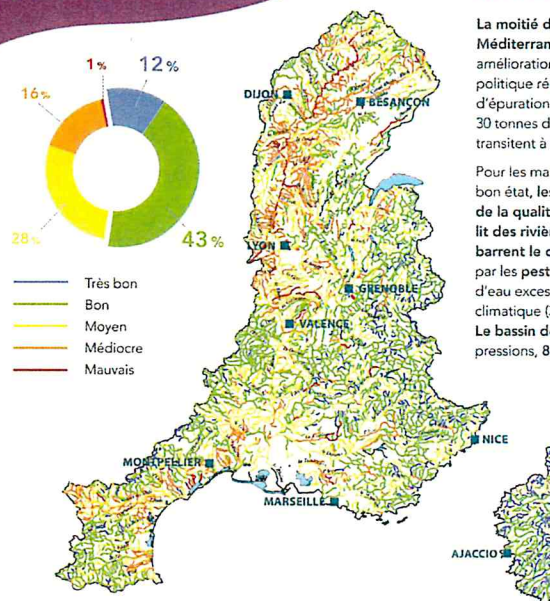
• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'agence française pour la biodiversité (AFB) et pour partie de l'ONCFS.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2017



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 86 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,9 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



SAUVONS L'EAU!

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lortz 69363 Lyon Cedex 07
Tél : 04 72 71 26 00
www.eaurmc.fr - www.sauvonsleau.fr